



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 5 juin 2025 à 19h00

Affiché le 30/05/2025

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 24 avril 2025
2. Délégations du Conseil municipal au maire
3. Modifications des commissions municipales

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

4. Décision modificative n°1 du budget principal

ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES

5. Convention du 1^{er} juin 2025 au 31 juillet 2028 de partenariat pour le multi-accueil
6. Participations scolaires 2025
7. Tarifs du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2025
8. Règlements intérieurs de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2025

MOBILITÉS, ACCESSIBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

9. Définition d'un périmètre d'infestation pour la lutte contre les termites

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENTS ET URBANISME

10. Cession des parcelles AY 287, 290 et 291 à Atlantique Habitations pour la création de six logements sociaux

CULTURE, COMMUNICATION, RELATIONS AUX PUBLICS

11. Tarifs spectacles Espace Bellevue 2025-2026 (acte 1)

INTERCOMMUNALITÉ

12. Avenant n°2 à la convention de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (modification du nombre de contrôle de conformité)

INFORMATIONS DIVERSES

